New Nouveau Brunswick

# Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

| Nom de l'exploitant | | Date d'inspection |
|---|---|---|
| GARDERIE JADE INC. | | Le 05 novembre 2026 |
| Nom de l'établissement | | Numéro de permis |
| Halte scolaire Jade | | 2012592 |
| Adresse | | Numéro de téléphone |
| 225 rue Pointe-Brulée Pointe-Brûlée NB E8S 2V9 | | (506) 601-4455 |
| Type de permis | Nombre maximal d'enfants | Âges des enfants |
| Garderie éducative à temps partiel | 25 | ÂGE SCOLAIRE |
| Personnel SGE | Titre du poste | |
| Karine Basque | Inspecteur/Inspectrice | |

| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |
|---|---|---|---|
| 33(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l' équipement dans l'aire de jeu extérieure qui sont variés et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge. | 33(1) | 20 nov. 2026 | |
| Commentaires: | | | |

## Commentaires généraux

Le ratio n'a pas été vérifié au moment de la visite en raison d'un retard d'autobus.

Aire de jeu extérieure : La halte est tenue d'augmenter et d'offrir une plus grande variété de jeux et d'activités aux enfants d'âge scolaire afin de favoriser leur apprentissage et leur développement, tout en leur permettant de s'amuser dans un environnement stimulant.

original signé par
Karine Basque — Le 05 novembre 2026
Signature Personnel, Service de garderie éducative — Date

original signé par
Monique Haché — Le 05 novembre 2026
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée — Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*